

VIPROS LABELLISÉ PAR LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ FIBRES-ÉNERGIVIE !

Le Club VIPros vient d'être labellisé par le Pôle de Compétitivité Fibres-Energivie. Après la validation de ses travaux par le Ministère de la Recherche, VIPros franchit une nouvelle étape avec un projet ambitieux :

« IA et transformation éco-digitale de la filière du Bâtiment »

VIPros deviendra un véritable outil pour :

- **Identifier les bénéfices environnementaux des innovations** proposées par les industriels partenaires VIPros (avec une vision claire pour les artisans et les projets de rénovation).
- **Promouvoir ces innovations auprès des entreprises artisanales** inscrites au programme VIPros en s'appuyant sur l'analyse des comportements d'achats et le marketing automation.
- **En faciliter l'acquisition** grâce à des bonifications spécifiques exprimées en Cashback.

Cette démarche aura pour effet d'accélérer la transition vers des solutions « écoresponsables » avec un dispositif facile à utiliser pour les acteurs concernés, automatisé pour la gestion des flux et quantifiable sur le plan des effets engendrés.



Le Pôle de Compétitivité Fibres-Energivie est né en 2015 de la fusion des Pôles Alsace-Energivie et Fibres. Il est le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux pour le bâtiment. Axé sur la filière du bâtiment, il fédère tous les acteurs de la chaîne de valeur (des fournisseurs de matériaux aux intégrateurs) : industrie de la chimie, des matériaux, conception des bâtiments, industrie des systèmes constructifs, des équipements énergétiques, métiers de la construction, maintenance des bâtiments et promotion immobilière. En rejoignant le Pôle, les adhérents bénéficient de ressources pour assurer les meilleures chances de réussite à leurs projets et trouver des financements.